



L'Observatoire
CRÉDIT LOGEMENT / CSA

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL



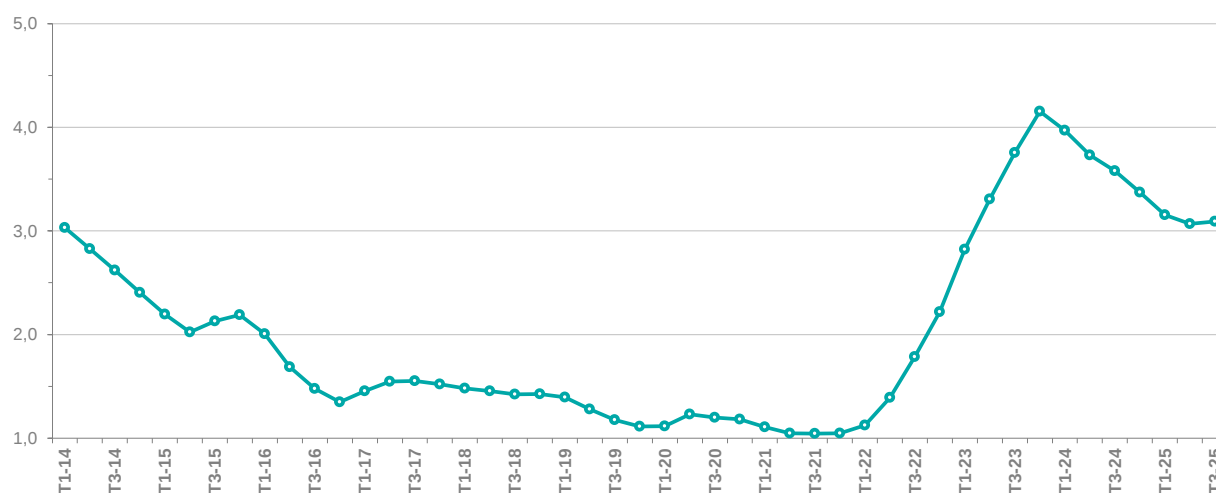
L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

1. L'environnement des marchés : les conditions de crédit

Les taux d'intérêt sur les prêts du secteur bancaire
(taux nominaux, hors assurance et coût des sûretés)

LES TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN %) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



En septembre 2025, le taux moyen des crédits du secteur concurrentiel (hors assurance et coût des sûretés) s'est établi à 3.12 % (3.09 % pour l'accession dans le neuf et 3.11 % pour l'accession dans l'ancien). Ainsi au 3^{ème} trimestre 2025, le taux moyen des crédits s'est établi à 3.09 %.

Durant le 1^{er} trimestre 2025, le taux moyen des crédits immobiliers avait diminué de 23 points de base (pdb), à un rythme mensuel moyen (7 pdb) légèrement supérieur à celui de l'année 2024. Durant cette période, les banques avaient accompagné le renouveau du marché habituel avec le retour du printemps, en améliorant leurs offres commerciales. Une amélioration rendue possible par la diminution des taux de la BCE et par celle du coût des ressources d'épargne des particuliers, en dépit de la réapparition des tensions sur les marchés obligataires et de l'évolution du marché boursier, dans un contexte politico-économique anxiogène. Le taux moyen s'est alors établi à 3.08 % en mars.

En avril le taux moyen a encore reculé, mais de 1 pdb seulement. En revanche les taux des 3 produits « phares » (les prêts à 15, 20 et 25 ans) ont amorcé une remontée après 18 mois d'une baisse quasiment ininterrompue.

Puis entre avril et août et en dépit de la décision de la BCE de baisser ses taux à deux reprises (un taux de refinancement porté à 2.40 % à compter du 23 avril, puis à 2.15 % à compter du 11 juin), le taux moyen des crédits immobiliers s'est stabilisé à 3.07 % (mise à part une brève tension constatée en mai). Cependant dans le même temps, les taux des 3 produits « phares » se sont lentement accrus : de l'ordre de 7 pdb pour les prêts à 20 et 25 ans, alors que les taux des prêts à 15 ans n'ont pratiquement pas évolué.

Aussi, les intentions d'achats de logements qui avaient commencé à reculer dès décembre 2024, comme d'ailleurs la demande de crédits à l'habitat, n'ont pas bénéficié du regain saisonnier habituel de la fin du printemps. D'autant que les incertitudes qui avaient prévalu jusqu'alors se sont renforcées : un environnement politico-économique dégradé, une demande préoccupée par des perspectives macroéconomiques et budgétaires détériorées et des

incertitudes géopolitiques persistantes, des taux obligataires de nouveau orientés à la hausse. Dès lors les établissements bancaires ont renforcé leurs stratégies prudentielles : les évolutions des taux des crédits immobiliers sont ainsi devenues hésitantes.

Pourtant la stabilité du taux moyen des crédits immobiliers s’était installée jusqu’en août, et cela quel que soit le niveau de revenus des emprunteurs. Mais en septembre, après 5 mois d’une relative stabilité, le taux moyen a grimpé de 5 pdb ! Car en dépit de leur volonté de ne pas briser la reprise du marché, les établissements de crédit ont dû réajuster leurs barèmes pour répondre à la dégradation de leur environnement : les taux des 3 produits « phares » se sont d’ailleurs

accrus de 4 pdb en un mois. Ainsi après un semestre d’un ajustement prudent, les taux des prêts à 20 et 25 ans ont finalement bondi de 10 pdb, alors que les taux des prêts à 15 ans n’ont augmenté que de 4 pdb. Et en septembre, le taux moyen s’est affiché à 3.12 %.

Mais cela ne remet pas en question la solidité de la reprise : il ne s’agit que de l’expression des hésitations et des tensions que la montée générale des incertitudes a suscitées et entretient encore. Et si depuis juin dernier le taux moyen s’est accru de 6 pdb, la hausse a été de 5 pdb sur le marché du neuf (3.10 % en septembre) et sur celui de l’ancien (3.11 % en septembre), mais de 12 pdb sur le marché des travaux (3.17 % en septembre).

PRÊTS À TAUX FIXE DU SECTEUR CONCURRENTIEL

		Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
Décembre	2024	3,31	3,24	3,26	3,34
Mars	2025	3,08	3,00	3,01	3,10
Juin	2025	3,06	3,01	3,07	3,12
Septembre	2025	3,12	3,04	3,12	3,20

En outre, sur les prêts immobiliers à 20 ans et à 25 ans, la hausse des taux intervenue depuis mars a été négligeable pour les emprunteurs du 1^{er} groupe. En revanche pour les emprunteurs moins bien dotés en apport personnel (ceux des 3^{ème} et 4^{ème} groupes¹) où se retrouvent souvent les primo accédants modestes et

des familles nombreuses, l’augmentation a été près de deux fois plus rapide (près de 20 pdb en moyenne). Et en septembre 2025, près de 60 % de l’ensemble des emprunteurs ont eu un taux supérieur à 3.10 % : en mars, la proportion était de moins de 30 %.

PRÊTS DU SECTEUR CONCURRENTIEL - SEPTEMBRE 2025

Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
1er groupe	2,67	2,74	2,82
2ème groupe	2,95	3,05	3,14
3ème groupe	3,13	3,21	3,29
4ème groupe	3,40	3,48	3,56
Ensemble	3,04	3,12	3,20

DÉCEMBRE 2024

Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
2,93	2,95	3,01
3,18	3,23	3,31
3,30	3,33	3,42
3,53	3,52	3,62
3,24	3,26	3,34

¹ Le 1^{er} groupe rassemble les 25% d’emprunteurs dont le taux est le plus bas (valeurs des taux inférieures au 1^{er} quartile, Q1). Et le 4^{ème} groupe, les 25% d’emprunteurs dont le taux est le plus élevé (valeurs des taux supérieures au 3^{ème} quartile, Q3). Le 2^{ème}

groupe rassemble donc les 25% d’emprunteurs dont le taux est compris entre Q1 et la médiane. Et le 3^{ème} groupe, les 25% d’emprunteurs dont le taux est compris entre la médiane et Q3.

La durée des prêts bancaires accordés

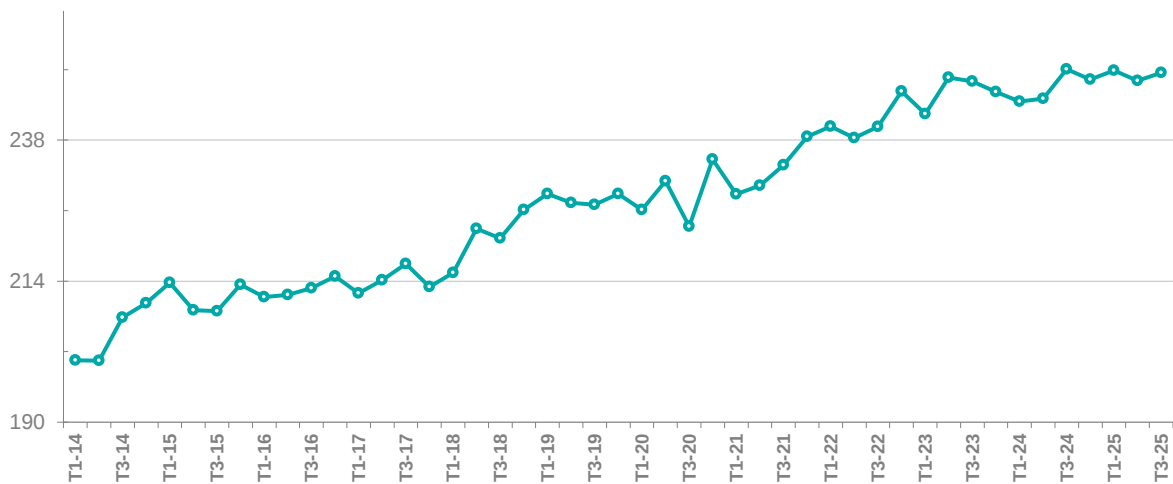
Au 3^{ème} trimestre 2025, la durée moyenne des prêts accordés était de 250 mois (262 mois pour l’accession dans le neuf et 263 mois pour l’accession dans l’ancien).

La durée moyenne des crédits octroyés reste élevée depuis un an : et elle s’établit en septembre sur ses niveaux les plus élevés jamais observés. Les banques peuvent ainsi atténuer les conséquences de la remontée du coût des opérations financées qui pèse de plus en plus

lourdement sur les capacités d’emprunt des candidats à un achat immobilier, alors que les évolutions des taux des crédits ne permettent plus d’alléger le poids des charges de remboursement des emprunts.

LA DURÉE DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN MOIS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



L’annuité de remboursement moyenne pour un emprunt de 100 K€ est d’ailleurs stable depuis le début de l’année. Elle est maintenant inférieure de

10.6 % par rapport à celle de décembre 2023. Cependant, elle reste plus élevée de 19.0 % par rapport à décembre 2021.

STRUCTURE DE LA PRODUCTION DURÉE DES PRÊTS À L’ACCESSION (EN ANNÉES)

	10 ans et moins	Plus de 10 à 15 ans	Plus de 15 à 20 ans	Plus de 20 à 25 ans	Plus de 25 ans
2019	5,6	14,6	31,6	46,0	2,1
2024	5,0	9,8	19,9	62,8	2,5
T1-2025	4,5	8,3	19,6	65,9	1,6
T2-2025	4,3	8,5	18,2	67,5	1,4
T3-2025	4,3	9,0	17,9	68,0	0,8
M9-2025	4,2	8,9	17,6	68,8	0,5

Dans ces conditions, 69.3 % des prêts bancaires à l’accession à la propriété ont été octroyés sur une durée de plus de 20 ans en septembre 2025, contre 65.3 % en 2024 : en 2019 (avant la mise en œuvre de la recommandation du HCSF) le poids relatif de cette tranche de durées s’établissait à 48.1 %. Dans le même

temps, la part des prêts les plus courts (15 ans et moins) remonte doucement : avec 13.1 % en septembre. Dans le contexte des décisions prises par la Banque de France depuis 2019, la stratégie de relance mise en œuvre par les banques s’était appuyée sur le déplacement de la production de crédits immobiliers

vers les formules de prêts à plus de 20 ans : les évolutions constatées dans la structure de la production depuis plusieurs mois viennent maintenant bouleverser les évolutions du marché.

D'ailleurs depuis mars dernier, la part des prêts d'une durée de 25 ans et plus recule assez rapidement : 46.3 % en septembre contre 51.9 % au 1^{er} trimestre

2025. En revanche, c'est la part des prêts de 20 ans à moins de 25 ans qui s'élève : 34.0 % en septembre contre 29.6 % au 1^{er} trimestre. La structure du marché se transforme (moins de prêts longs) et va s'accompagner de modifications dans la capacité de la demande à absorber les évolutions de son environnement.

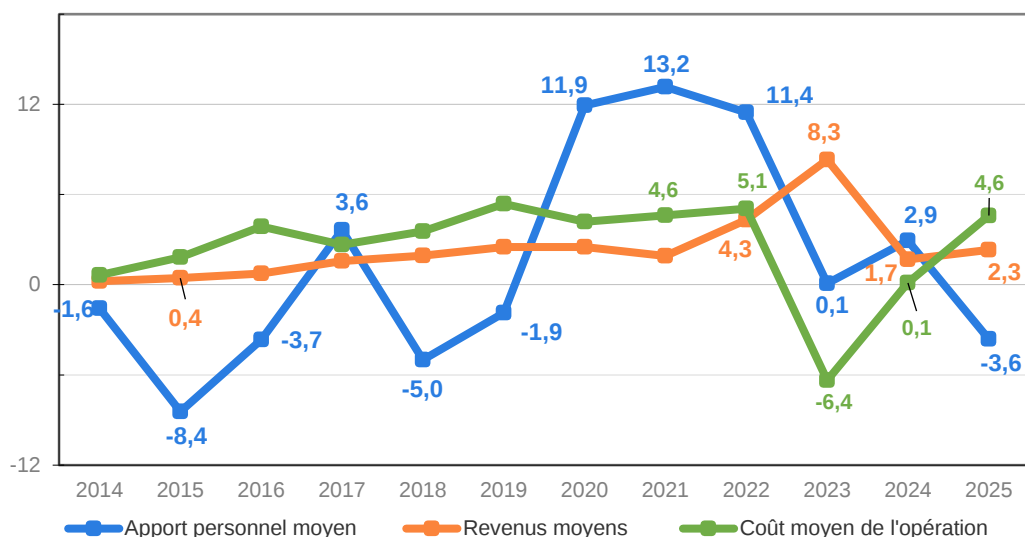
2. Les conditions d'expression de la demande

Le coût relatif des opérations immobilières financées par emprunt

En dépit du ralentissement de l'inflation et de la moindre progression du pouvoir d'achat, l'augmentation des revenus des emprunteurs reste soutenue (+ 2.3 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 1.7 % en 2024).

Grâce à la transformation des clientèles constatée depuis plus d'un an (retour de ménages plus aisés, notamment). De plus, outre la remontée des taux des crédits immobiliers, l'accès au marché reste compliqué en raison du resserrement de l'accès au crédit : pour les emprunteurs modestes faiblement dotés en apport personnel comme pour les ménages plus aisés ne disposant pas d'un apport suffisant au regard des prix pratiqués dans les villes où ils cherchent à réaliser leurs projets. La lente progression du coût des opérations constatée en 2024

a cependant cédé la place à une remontée de plus en plus rapide (+ 4.6 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 0.1 % en 2024) : les tensions sur les prix des logements qui se généralisent partout sur le territoire métropolitain y contribuent largement. Ainsi, le coût relatif qui s'était stabilisé en 2024 après avoir reculé en 2023 s'établit à 4.1 années de revenus au 3^{ème} trimestre 2025, comme il y a un an à la même époque. Néanmoins le coût relatif a diminué depuis 3 ans (4.8 années de revenus au 2^{ème} trimestre 2022).

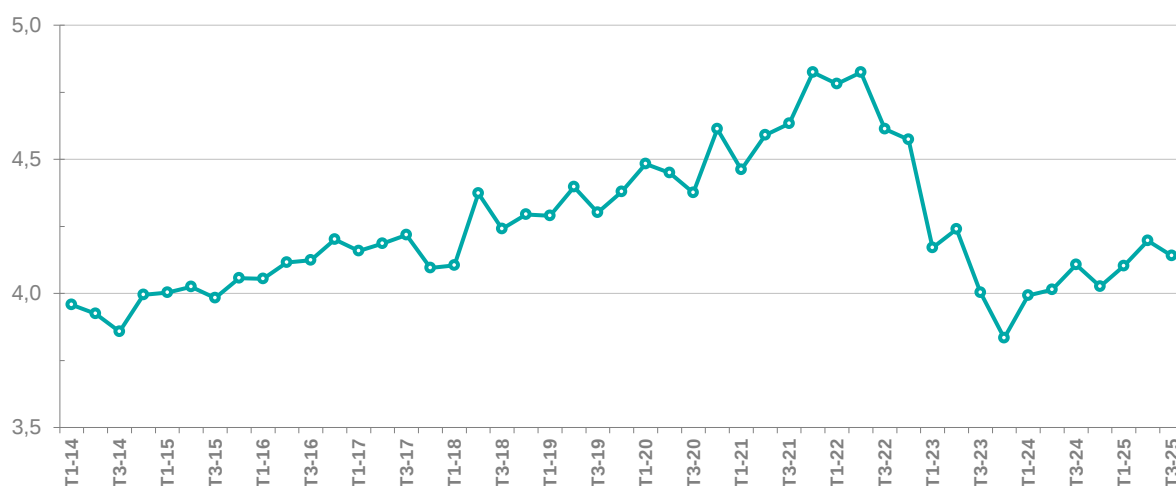


Dans le même temps, le niveau de l'apport personnel diminue encore, après le rebond observé en 2024 (- 3.6 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 2.9 % en 2024). Mais comme les taux d'apport des ménages ont fortement cru depuis 2019 (de 30.8 %, au total), en réponse à l'instauration d'un plafonnement du taux d'effort des emprunteurs, le niveau de l'apport personnel moyen était au

3^{ème} trimestre 2025 de 41.4 % supérieur à son niveau de fin 2019, lorsque le marché était au zénith et les exigences concernant l'apport au plus bas. Cela illustrant les difficultés de réalisation des projets immobiliers par de très nombreux ménages, par ceux dont l'apport personnel est jugé insuffisant, ainsi que par des ménages qui auparavant auraient acheté dans des villes chères et convoitées.

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



L'indicateur de solvabilité de la demande réalisée

Néanmoins, en dépit de la détérioration des taux des crédits et de la hausse rapide des prix des logements, l'indicateur de solvabilité de la demande se stabilise au 3^{ème} trimestre en réponse à l'augmentation des durées des prêts accordés. Cette évolution intervient dans le contexte du retour sur le marché de ménages

plus aisés, secundo acheteurs avec revente qui peuvent plus facilement satisfaire aux contraintes instaurées avec le plafonnement du taux d'effort des emprunteurs. L'indicateur s'établit d'ailleurs au-dessus de sa moyenne de longue période.

L'indicateur de solvabilité de la demande (base 100 en 2020) : ensemble des marchés

Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



3. L'activité du marché des crédits

En dépit du plafonnement des taux d'effort imposé par la Banque de France et des incertitudes politico-économiques, le marché des crédits a retrouvé des couleurs en 2024. Il a pleinement bénéficié du redressement des intentions d'achat immobilier des ménages et du renforcement de leur demande de crédits à l'habitat, alors que les taux des crédits ont baissé et que l'offre bancaire est devenue plus dynamique.

Depuis le début de 2025, l'activité du marché a confirmé ce regain de dynamisme. Mais les rythmes de progression qui se révèlent de mois en mois tiennent aussi à une référence particulièrement dégradée, celle des premiers mois de 2024 : et dans les faits, la reprise du marché perd de la vigueur. Car au-delà de l'amélioration des conditions de crédit observée durant le 1^{er} trimestre, la conjoncture du marché doit toujours composer avec un environnement peu favorable : dégradation du marché de l'emploi, détérioration du cadre politico-économique des marchés immobiliers, resserrement de l'accès au crédit imposé par la Banque de France et affaiblissement des intentions d'achats immobiliers des ménages, notamment. Et dès le début du printemps, la demande a dû composer avec la lente remontée des taux des crédits des prêts à 20 ans et plus.

En outre, après des mois de juin et de juillet qui enregistrent l'activité la plus soutenue de l'année, le mois d'août connaît habituellement un décrochage de la production de crédits et du nombre de prêts accordés. Suivant le profil saisonnier du marché des crédits observé depuis le début des années 2000, le nombre de prêts se

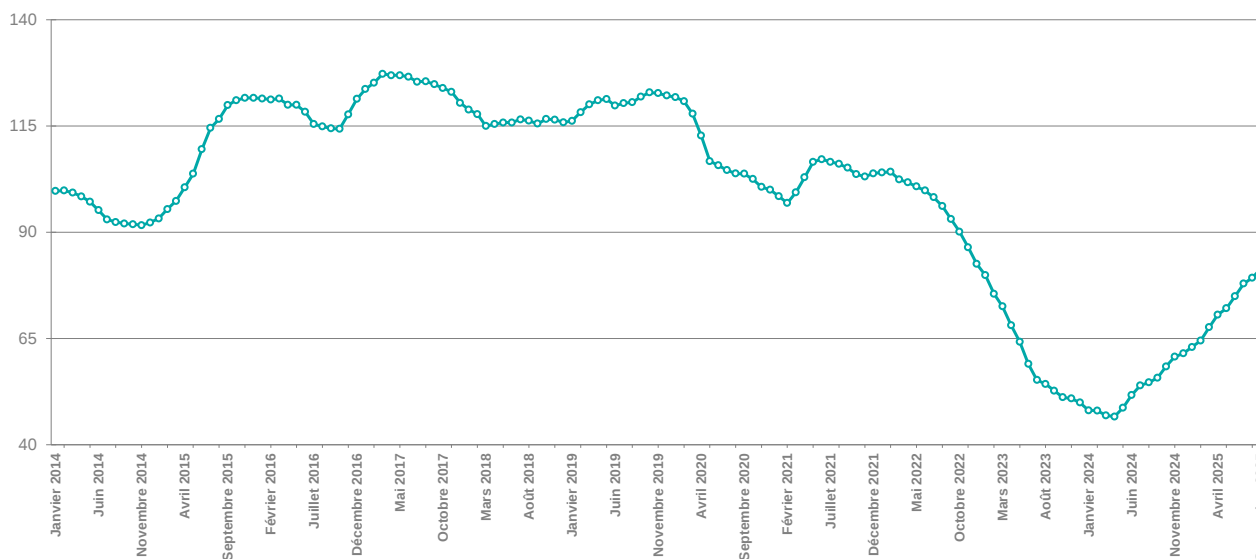
contracte de 34.8 % en moyenne entre juin et août : mais pour un recul moindre sur le marché de l'ancien, avec - 27.5 %. C'est précisément ce qui s'était encore constaté en 2024.

Mais cette année, le profil saisonnier du marché a souffert de la mauvaise tenue de son environnement et le repli de l'activité a été plus fort que par le passé : avec sur l'ensemble du marché, - 40.3 % pour le nombre de prêts accordés et - 42.6 % sur le marché de l'ancien. Pour autant, la reprise habituelle de la rentrée de septembre a en partie gommé la dépression estivale du marché. Et le rythme de progression de l'activité reste soutenu : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 36.6 % en septembre 2025 en GA et + 42.4 % pour le nombre de prêts accordés.

Néanmoins, la reprise du marché perd progressivement de la vigueur. Et l'activité constatée depuis janvier reste très inférieure à son niveau moyen des années 2016 à 2019 : - 29 % pour le nombre de prêts accordés et - 40 % pour la production de crédits. La reprise actuelle n'a donc pas gommé les conséquences de la crise qui a bouleversé les marchés depuis 2020.

Cependant, le dynamisme du marché des crédits ne se démentant pas, la production de crédits mesurée en niveau annuel glissant a augmenté de 39.0 % en GA en septembre 2025 (contre - 13.8 % en septembre 2024). Et le nombre de prêts accordés mesuré en niveau annuel glissant a progressé de 46.1 % en GA en septembre 2025 (contre + 5.8 % en septembre 2024).

INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / ENSEMBLE DES MARCHÉS
NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)
Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA



LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS

Le marché du neuf

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



En 2024 les taux d'apport personnel qui étaient parvenus à des niveaux particulièrement élevés se sont détendus. Depuis le début de 2025, ils remontent assez rapidement. Le retour de ménages bien dotés en apport personnel et sensibles aux pratiques promotionnelles des promoteurs et le rebond de la demande des candidats à l'accession adressée à des constructeurs de maisons individuelles ayant redéployé leurs offres transforment le marché. Alors que l'effet PTZ attendu s'est bien constaté au niveau de l'activité, sans pour autant fondamentalement modifier les pratiques de financement qui prévalaient jusqu'alors. Ainsi, sur un marché qui retrouve des couleurs, le coût des opérations réalisées dans le neuf se redresse depuis le début de l'année (+ 4.2 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après - 1.8 % en 2024). Et les revenus des ménages qui effectuent ces opérations progressent lentement depuis le début de l'année, sous l'effet du renforcement du poids de la maison individuelle, alors que les achats d'appartements restent à la peine (+ 0.2 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 2.4 % en 2024). Aussi et au-delà de ses fluctuations observées sur un marché en transformation, le coût relatif se replie après avoir fortement cru en début d'année : il s'établit à 4.8 années de revenus au

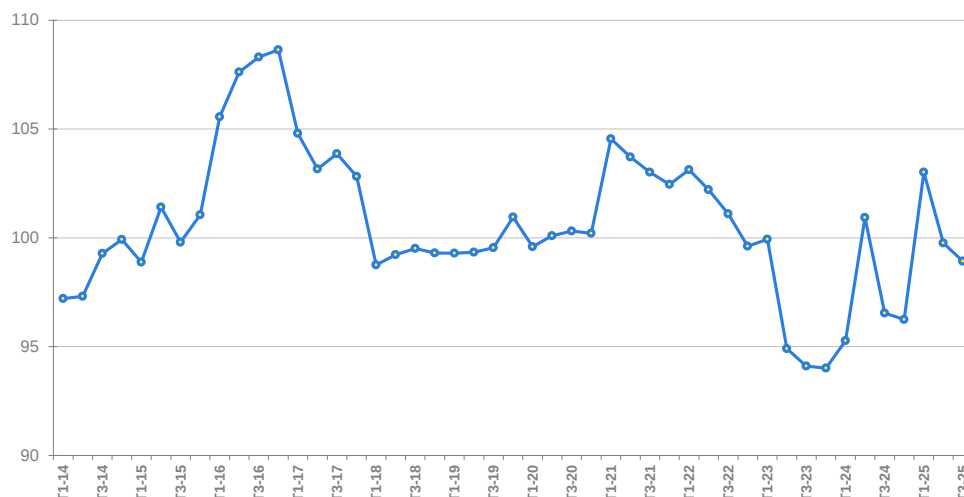
3^{ème} trimestre 2025 contre 4.7 années de revenus il y a un an à la même époque. Il s'établit néanmoins sur un niveau plus bas que celui constaté de 2016 à 2023.

Et dans le même temps, le niveau de l'apport personnel mobilisé se redresse rapidement (+ 12.1 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après - 7.6 % en 2024). Ainsi, en raison des contraintes d'accès au crédit imposées par la Banque de France, l'augmentation du niveau moyen des apports personnels mobilisés a transformé les pratiques de financement de projets immobiliers : avec au 3^{ème} trimestre 2025, un apport moyen supérieur de 33.2 % à son niveau de la fin 2019, pour un taux d'apport de 27.0 % plus élevé.

Aussi alors que les conditions de crédit se détériorent, l'indicateur de solvabilité de la demande se dégrade. La transformation du marché, avec notamment le repli de la part des clientèles les moins bien dotées en apport personnel, avait facilité jusqu'alors le redressement de la solvabilité de la demande. Cet effet ne joue plus, largement compensé par le renchérissement du coût des opérations réalisées.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



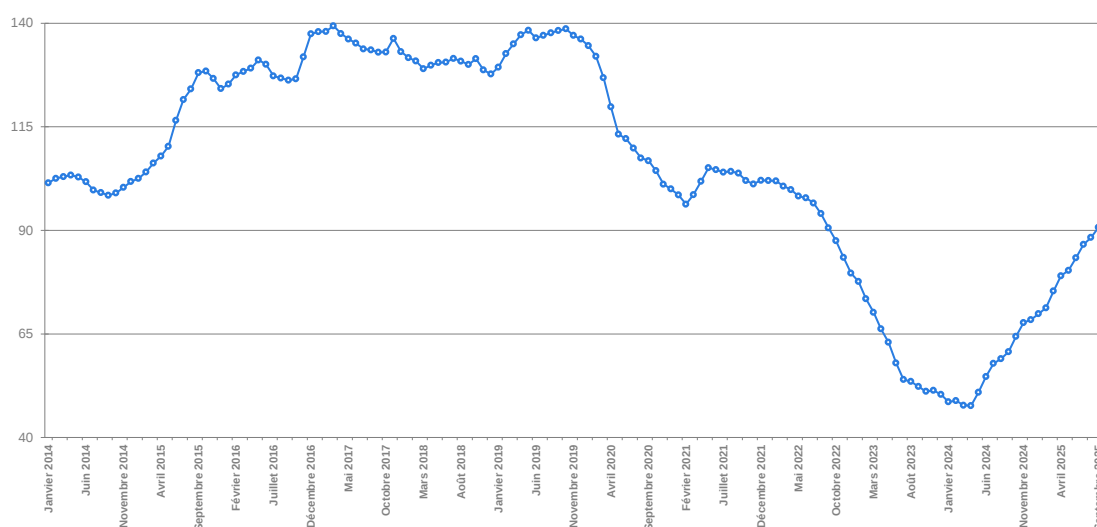
À l'instar de l'ensemble du marché des crédits, celui du neuf a repris des couleurs. Aussi, en dépit d'un début d'année 2025 marqué par de nombreuses hésitations, le rebond des indicateurs trimestriels se poursuit, du fait notamment des mauvais résultats du 1^{er} trimestre de l'année 2024 : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 40.3 % en septembre 2025 en GA, et + 42.7 % pour le nombre de prêts accordés. Mais les rythmes de progression constatés en septembre sont deux fois moins rapides qu'en mars dernier : par exemple, le nombre de prêts accordés en septembre progressait de 45.0 % en glissement annuel, contre + 94.1 % en mars.

D'ailleurs le nombre de prêts accordés durant les 9 premiers mois de l'année reste inférieur de 29 % par rapport au niveau moyen des années 2016 à 2019 : pour la production de crédits, l'écart est de 42 %.

Mais le regain de dynamisme du marché des crédits s'est confirmé. La production de crédits mesurée en niveau annuel glissant a augmenté de 40.8 % en GA en septembre 2025 (contre - 11.9 % en septembre 2024). Et le nombre de prêts accordés mesuré en niveau annuel glissant a progressé de 49.5 % en GA en septembre 2025 (contre + 16.0 % en septembre 2024).

L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DU NEUF NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

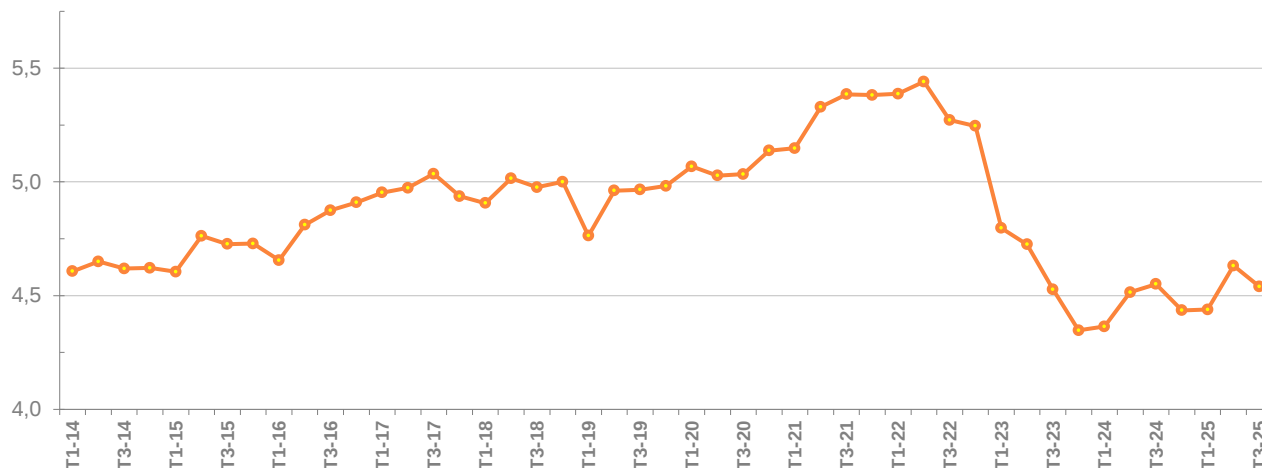
Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Le marché de l'ancien

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

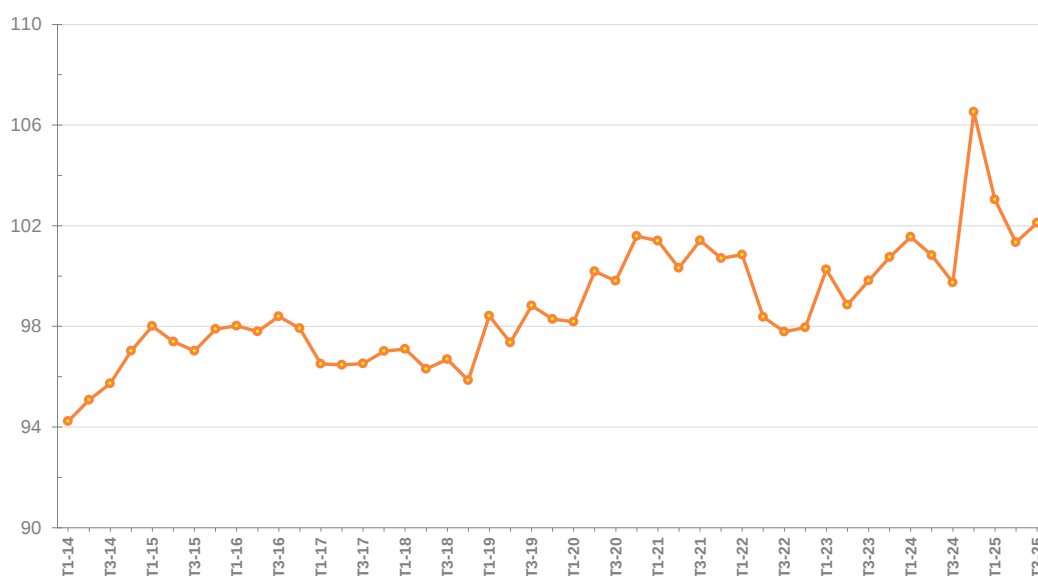


Sur le marché de l'ancien qui a renoué avec le dynamisme depuis le début de 2024, la demande peine toujours à finaliser ses projets d'achat compte tenu du rationnement du crédit imposé par la Banque de France. Et la pression sur le coût des opérations accompagne la remontée des prix qui se généralise sur l'ensemble du territoire. Le coût des opérations réalisées s'accroît donc (+ 3.4 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après - 2.3 % en 2024). Et comme en 2024, les revenus des ménages qui entrent sur le

marché s'élèvent plus lentement que le coût des opérations (+ 1.9 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 0.5 % en 2024). Dans ces conditions, le coût relatif des opérations réalisées se maintient à un niveau élevé : à 4.5 années de revenus au 3^{ème} trimestre 2025, contre 4.6 années de revenus il y a un an à la même époque. Il s'établit à un niveau proche de celui constaté 10 années auparavant, bien en deçà des niveaux observés entre 2019 et 2023.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

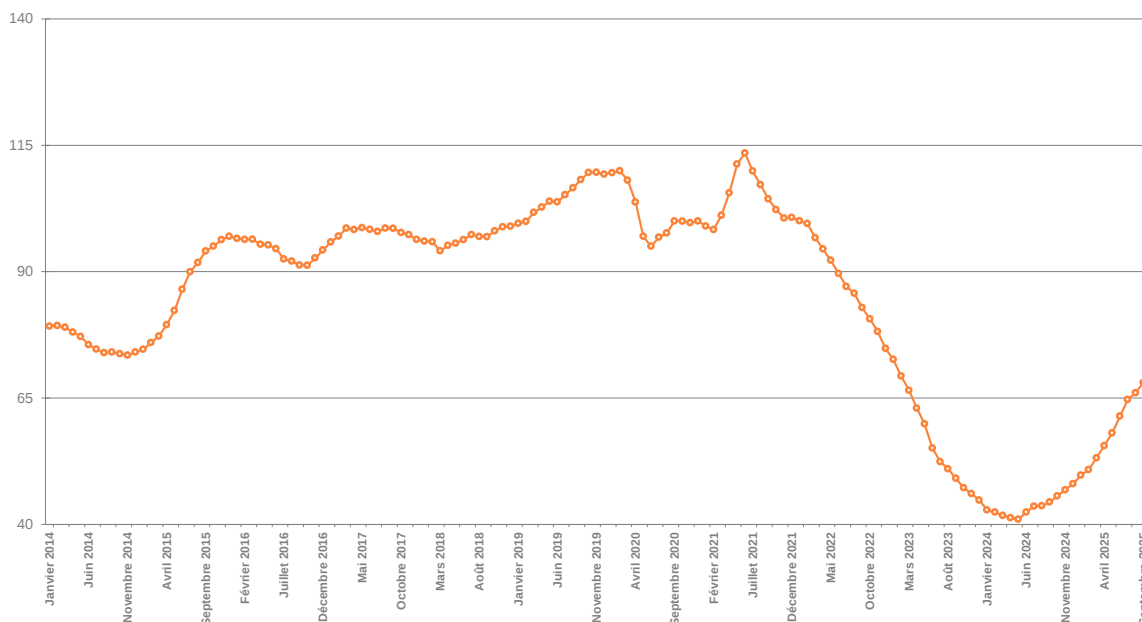


Dans le même temps le niveau de l'apport personnel qui s'était à peu près stabilisé en 2024 recule rapidement (- 7.5 % au 3^{ème} trimestre 2025, en GA, après + 0.3 % en 2024) : conséquence de la hausse des prix de logements et du renforcement de la présence des accédants aux revenus moyens. Ainsi le taux d'apport personnel moyen recule encore. Néanmoins, depuis 2019 l'apport moyen s'est accru de 33.2 % et le taux d'apport personnel moyen de 28.2 %. Les évolutions récentes constatées sur les apports personnels n'ont cependant pas gommé les conséquences du plafonnement des taux d'effort qui a provoqué l'éviction du marché des ménages faiblement dotés en apport (jeunes, primo accédants, emprunteurs modestes, familles nombreuses), sans que par le passé ces ménages aient présenté des

signes de fragilité (surendettement ou défaut de remboursement, par exemple) de nature à altérer la solidité du système bancaire français.

Dans ce contexte, l'indicateur de solvabilité de la demande qui s'était nettement redressé au 4^{ème} trimestre 2024 se stabilise depuis le printemps, tout en s'établissant encore à un de ses niveaux les plus élevés observés depuis un quart de siècle. Les conditions de crédit actuelles y contribuent, ainsi que la transformation du marché et les difficultés rencontrées par les primoaccédants pour entrer sur ce marché.

L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DE L'ANCIEN
NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)
 Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Comme l'ensemble du marché des crédits immobiliers, celui de l'ancien a retrouvé le chemin de l'expansion en 2024. Et en dépit d'un début d'année parfois hésitant, la production de crédits des 9 premiers mois de 2025 a progressé de 40.9 % à fin septembre, en GA ; et le nombre de prêts accordés, de 57.3 %.

Le rebond des indicateurs trimestriels constaté en 2024 s'est donc poursuivi : avec pour la production de crédits + 32.8 % en septembre 2025 en GA et + 54.7 % pour le nombre de prêts accordés. Mais comme pour l'ensemble du marché des crédits, les rythmes de progression de l'activité s'affaiblissent, de mois en mois : en juin dernier, par exemple, le nombre de prêts mesuré en niveau trimestriel glissant progressait 64.0 % en GA.

L'atterrissage de la conjoncture paraît donc se renforcer, de mois en mois. D'ailleurs à fin septembre, le nombre de prêts mesuré en niveau trimestriel glissant reculait de 11.0 % en glissement trimestriel, alors que la progression était de 41.4 % en juin dernier. Ainsi le nombre de prêts accordés durant les 9 premiers mois de l'année reste inférieur de 27 % par rapport au niveau moyen des années 2016 à 2019 : pour la production de crédits, l'écart est de 32 %.

Pour autant, le regain de dynamisme du marché des crédits n'est pas encore remis en question. Ainsi, la production de crédits mesurée en niveau annuel glissant a augmenté de 41.5 % en GA en septembre 2025. Et le nombre de prêts accordés de 53.2 % en GA.

www.observatoirecreditlogement.fr